



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nouvelle-Calédonie

Assemblée de la
Province Nord

B.P. 41 – 98860 – KONÉ

Téléphone : 47-72.30

Télécopie : 47-71.92

N.Réf. : 6070-_____/dassps-dir

COMMUNIQUE

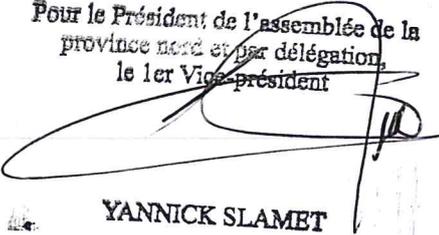
La province Nord informe la population de la commune de Kouaoua qu'un logement de fonction a été caillassé, un pick-up endommagé et le médecin et l'infirmier d'astreinte du dispensaire de Kouaoua ont été agressés dans la nuit de dimanche ce weekend. Une agression similaire avait été subie par l'ancien médecin en fin d'année dernière.

Ces incivilités à l'égard des biens et des professionnels de santé sont intolérables et menacent le bon fonctionnement du service public dont chacun est contributeur et tributaire. Ces incivilités participent aux départs prématurés des médecins et partant, aux difficultés de leurs recrutements dont les effets se font au détriment de l'ensemble de la population. Les véhicules tout-terrain permettent quant à eux la prise en charge des urgences sur terrain difficile et les visites en tribu.

Ainsi, le dispensaire de Kouaoua sera en service restreint à compter de ce jour et ce pendant 2 semaines. En conséquence, seules les urgences seront assurées.

La province Nord réitère son total soutien à l'ensemble de son personnel en dispensaire et informe qu'une plainte a été déposée et donnera lieu le cas échéant à des poursuites judiciaires.

Pour le Président de l'assemblée de la
province nord et par délégation,
le 1er Vice-président


YANNICK SLAMET

Direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société

B.P. 41 - 98860 - Koné - Téléphone : 47-72-30 - Télécopie : 47-71-92 – E-mail : dassps-secretariat-direction@province-nord.nc